

Avenant technique n°1

au

Plan Local de Redynamisation

du Site de Défense de Bordeaux



PREAMBULE

Ce document modifie le plan local de redynamisation (PLR) du Site de Défense de Bordeaux et constitue un avenant technique au contrat signé entre les partenaires.

Le PLR du Site de Défense de Bordeaux, doté de 2,1 M€, a été signé le 24 novembre 2011. Il a pour objectif de permettre la création de 400 emplois directs et met plus particulièrement l'accent sur le développement économique et la formation.

Il est organisé suivant cinq axes :

- Axe 1 : Plateforme d'intégration diode, porté par ALPHANOV ;
- Axe 2 : Bourse pour Start up en incubation, porté par Bordeaux Technowest ;
- Axe 3 : Développement de la filière drones civils, porté par Bordeaux Technowest ,
- Axe 4 : Création d'un World Trade Center, porté conjointement par Bordeaux Gironde Investissement et Bordeaux Euratlantique ;
- Axe 5 : Aérocampus, porté par la région Aquitaine

Cet avenant, validé par le comité technique interministériel du 3 juillet 2013, est justifié par une modification de trois axes du PLR :

- Axe 3 : Création d'une société pour l'exploitation des moyens, à la demande de Bordeaux Technowest ;
- Axe 4 : Le portage du projet est repris par l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique ;
- Axe 5 : Le portage du projet est repris par l'association Aérocampus Aquitaine

**

*

CONVENTION ÉTAT, COLLECTIVITÉS, PARTENAIRES

AVENANT N°1 AU PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION DU SITE DE DEFENSE DE BORDEAUX

ENTRE :

L'État représenté par Monsieur le Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde;

Monsieur le Maire de Bordeaux, ancien Premier ministre ;

Monsieur le Député, Président du Conseil régional d'Aquitaine ;

Monsieur le Député, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux ;

Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général ;

Monsieur le Maire de Mérignac ;

Monsieur le Maire de Saint-Médard-en-Jalles ;

Monsieur le Maire de Saint-Jean d'Illac ;

Monsieur le Maire de Martignas-sur-Jalle ;

Monsieur le Maire de Latresne ;

VU la délibération n° 2013.1460.CP du conseil régional d'Aquitaine du 7 octobre 2013

IL EST CONVENU LES MODIFICATIONS SUIVANTES DU PLR :

ARTICLE 1^{er} - Le paragraphe « Axe 4 Création d'un World Trade Center » des pages 21 et 22 est remplacé par :

Axe 4 Création d'un World Trade Center

Ce projet présenté conjointement par Bordeaux gironde Investissement et Bordeaux Euratlantique a pour objectif de développer le rayonnement international de la métropole Bordelaise en l'insérant dans un réseau de contacts d'affaires mondial et de doter l'agglomération d'un outil opérationnel favorisant l'émergence d'un pôle d'excellence tertiaire supérieur à Bordeaux.

Retombées attendues : création d'emplois

Cout du projet : 500 K€

Financement :

BGI et Bordeaux Euratlantique : 150 K€

PLR : 350 K€

ARTICLE 2 - Le paragraphe « Axe 5 Aérocampus » de la page 22 est remplacé par :

Axe 5 Aérocampus

Ce projet concerne la reconversion du site de Latresne, ancien site militaire désormais entièrement dédié à la formation aux métiers de la maintenance aéronautique - pour lesquels près de 25M€ seront mobilisés, financés à 71% par la Région Aquitaine.

Le projet soutenu par le PLR vise, dans ce cadre à optimiser l'outil pédagogique du centre de formation.

Retombées attendues : développement des formations aéronautiques, créations d'emplois.

Cout du projet : 2 745K€

Financement :

Région : 1028 k€

Programme d'investissements d'avenir (PIA) : 860 k€

PLR (FRED et FNADT) : 857 k€

Le FRED finance une machine d'usinage composite par ultrasons portative et des éléments d'aéronefs.

Le FNADT finance un simulateur propulseur, un simulateur aéronef monocouloir et une soufflerie verticale.

ARTICLE 3 - L'article 3 relatif aux engagements financiers de la page 23 est remplacé par :

AXE	AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4	AXE 5	
Projet	Laser	Bourses	Drones	World Trade Center	AEROCAMPUS	
Porteurs	ALPHANOV	Bordeaux Technowest	Bordeaux Technowest	Bordeaux Euratlantique	Aérocampus Aquitaine	TOTAL
FRED	400 000€	129 000€	364 000€	350 000€	357 000	1 600 000€
FNADT					500 000€	500 000€
Conseil régional			316 000€		1 028 000€	1 344 000€
PIA					860 000€	860 000€
Porteurs	100 000€	35 700€	170 000€	150 000€		455 700€
Industriels	60 000€					60 000€
TOTAL	560 000€	164 700€	850 000€	500 000€	2 745 000€	4 819 700€

ARTICLE 4 - Les pages 27, 28 et 29 du PLR sont remplacées comme suit :

AXE N : 3 Développement de la filière drones
Description de l'opération : une phase d'investissement et de soutien à l'exploitation va permettre le développement des infrastructures existantes sur le camp de Souge pour proposer une offre réunissant : ✓ Infrastructures d'accueil et d'essais ✓ Moyens d'essais, de trajectographie et de sécurisation des essais en vols (notamment adaptés aux petits systèmes) ✓ Des cursus de formation pratiques et théoriques à destination des pilotes et opérateurs ✓ Des plateformes génériques pour l'intégration et le test des capteurs embarqués ✓ Un outil d'acquisition de données et une base de données sur l'exploitation des systèmes ✓ Une offre d'expertise technique et juridique à destination des industriels du domaine ✓ Création d'une société pour l'exploitation des moyens : le capital de celle-ci étant constitué par l'apport des moyens réalisés. Les PME ayant financées 20% des moyens auront 20% du capital de la nouvelle société
Type de dépenses : Action Collective
Contexte de l'opération : Actuellement les autorisations de vol des systèmes autonomes, hors vue et en mode automatique, ne sont délivrées que pour des opérations aériennes réalisées en espace ségrégué. Les tests et essais en vol de ses systèmes sont également réalisés en zones aériennes ségréguées hors tout trafic aérien civil ou militaire. Or s'il est difficile de trouver une offre structurée réunissant infrastructures et services (hors CEV) dédiée aux essais des systèmes autonomes à usage civil. Egalement, les moyens d'essais dimensionnés pour des systèmes inférieurs à 150kg, doivent être développés ainsi que les systèmes permettant de créer une véritable base de connaissance de ces systèmes (usage nominal et dégradé). Ce, notamment, à destination de la DGAC pour l'appuyer dans ses travaux réglementaires.
Objectifs poursuivis : développement de la filière drones civils
Calendrier de réalisation (phasage) : juillet 2011 à Décembre 2014
Maître d'ouvrage : Bordeaux Technowest
Coût total : 850 000€
Effets attendus : création de 100 emplois Création d'entreprises
Indicateur d'évaluation : nombre d'essais réalisés par des entreprises, nombre d'emplois créés dans la filière

Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs)

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Etat FRED	42.8%	364 000€
Conseil Régional	37.2%	316 000€
Bordeaux Technowest	20%	170 000€
TOTAL	100%	850 000€

AXE N : 4 WORLD TRADE CENTER BORDEAUX
Description de l'opération Au cours de ces deux premières années seront engagées les actions suivantes : • <u>Etude de faisabilité et de définition</u> : les résultats de cette étude conditionnent la poursuite de l'action • <u>Présentation de la candidature de Bordeaux à l'association mondiale des WTC et rachat de la Licence WTC</u> • <u>Préfiguration</u> Test en vraie grandeur sur un site à déterminer
Type de dépenses : Action collective
Contexte de l'opération : La création d'un WTC à Bordeaux répond aux objectifs suivants : • Développer le rayonnement international de la métropole bordelaise en l'insérant dans un réseau de contacts d'affaires mondial. • Doter l'agglomération d'un outil opérationnel favorisant l'émergence d'un pôle d'excellence tertiaire supérieur à Bordeaux : contribuer à la création de « BORDEAUX – PLACE TERTIAIRE » • Favoriser la création d'une « maison de l'international » :
Objectifs poursuivis : Facilitateur pour la création d'emplois Accélérer le développement des projets
Calendrier de réalisation (phasage) : - Juillet 2011 juillet 2013
Maître d'ouvrage : Bordeaux Gironde Investissement : étude de faisabilité Bordeaux Euratlantique : • <u>Présentation de la candidature de Bordeaux à l'association mondiale des WTC et rachat de la Licence WTC</u> • <u>Préfiguration</u>
Coût total : 500 000€
Effets attendus : gain d'image pour l'agglomération Bordelaise, Fédérer les acteurs, attirer des fonctions tertiaires supérieures, création de 100 emplois au minimum
Indicateur d'évaluation : Synergie entre les acteurs du territoire Nombre d'emplois créés, nombre de projets accompagnés

Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs)

Financeurs	Taux de Participation	Montant
FRED	70%	350 000
BGI	8%	40 000
BORDEAUX EURATLANTIQUE	22%	110 000
TOTAL	100%	500 000€

ACTION N°5 AEROCAMPUS
Description de l'opération : Optimisation de l'outil pédagogique de l'ex CFLE
Type de dépenses : Action collective
Contexte de l'opération : La Région a racheté le centre de formation de Latresne suite à sa fermeture par le Ministère de la Défense et souhaite lui garder sa vocation de centre de formation
Objectifs poursuivis : L'association Aérocampus a la volonté de reprendre les activités de formation de ce centre en les développant ; Le site a vocation à accueillir : - Un internat d'excellence - Des bacs pro aéronautique - Des mentions complémentaires par apprentissage
Calendrier de réalisation (phasage) : Juillet 2011 à décembre 2014
Maître d'ouvrage : Association AEROCAMPUS
Coût total : 2 745 000€
Effets attendus : Permettre le développement des formations, maintien de 15 emplois, création de 30 emplois
Indicateur d'évaluation livraison des matériels pédagogiques, nombre de formations dispensés

Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs)

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Etat FNADT	18.2%	500 000
Etat FRED	13%	357 000
PIA	31.3%	860 000
Région	37.5	1 028 000
TOTAL	100%	2 745 000€

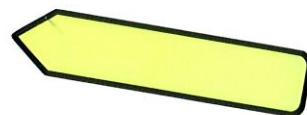
SIGNATAIRES :

Monsieur le Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde

Monsieur le Maire de Bordeaux, ancien Premier ministre

Monsieur le Député, Président du Conseil régional d'Aquitaine

Monsieur le Député, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux



Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général de Gironde

Monsieur le Maire de Mérignac

Monsieur le Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Monsieur le Maire de Saint-Jean d'Illac

Monsieur le Maire de Martignas-su-Jalle

Monsieur le Maire de Latresne
